

La CCI, partenaire du Pays de Thiérache

En Thiérache, les cinq Communautés de Communes ont engagé plusieurs actions pour favoriser la création de nouveaux emplois. Cette mobilisation se concrétise par une stratégie globale de développement économique pour faciliter et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises constituant le futur tissu économique, mais aussi d'accompagner et de conforter les entreprises existantes dans leurs perspectives de développement.

1 600 m² disponibles à Guise pour les entreprises artisanales ou industrielles



Bâtiment de l'Hôtel d'Entreprises de Guise

La Communauté de Communes de la Région de Guise participe au développement économique de son territoire en mettant à disposition un Hôtel d'Entreprises neuf pour un projet artisanal ou industriel.

Idealement situé à 2 heures de Paris et de Bruxelles, ce bâtiment offre la possibilité de s'installer dans la Zone d'Activités Intercommunale, en bordure de la RN29, à 30 minutes de Saint-Quentin et de ses accès aux autoroutes A26/A29.

Le bâtiment permet l'accueil d'entreprises en création ou de groupes industriels cherchant à délocaliser leur activité. Cet hôtel d'entreprises bénéficie par ailleurs d'un dispositif financier très attractif :

- Loyer : 25€ par m² annuel HT et HC.
- Exonération de la Taxe Professionnelle de Zone pour les entreprises nouvellement créées.



Vue Intérieure de l'Hôtel d'Entreprises de Guise

1 200 m² disponibles à Buire-Hirson pour les activités tertiaires

La Communauté de Communes des Trois Rivières est confrontée à un déficit d'immobilier d'entreprise du secteur tertiaire. «Ce déficit constitue indéniablement un frein au développement économique, explique le Président de la Communauté de Communes, Jean-Jacques THOMAS. Sur notre territoire, le potentiel d'emplois reste encore sous-exploité et l'offre de services aux entreprises est insuffisante».

De ce fait, depuis le mois de mai sur le Parc d'activités de la Rotonde-Florentine à Buire jouxtant Hirson, la collectivité fait bâtir un hôtel d'entreprises. Il est complémentaire du projet de pépinière d'entreprises prévue à Vervins. A Buire, il s'agit de la première tranche d'un projet immobilier qui en compte deux et qui a été conçu par l'architecte thiérachien Jean-Jacques HENNEQUART. Le nouveau bâtiment s'organise autour de plusieurs bureaux d'une surface de 1 200 m². Quelques 300 m² sont réservés à des services communs (accueil, multimédia, petite restauration) auxquels accèdent les entreprises locataires de l'hôtel.

«Cette implantation est située à proximité de grands axes routiers (RD 963 et RN 43) sur une parcelle déjà viabilisée, note le Président. Elle jouit de plus d'un excellent traitement architectural». Le coût global de la construction de l'hôtel d'entreprises de la Communauté de Communes des Trois Rivières s'élève à 1,6 M€ avec l'aide de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional de Picardie et du Conseil Général de l'Aisne.



Le projet global d'hôtel d'entreprise doit couvrir 2 400 m² de bureau lorsque les deux tranches seront réalisées.

2 400 m² disponibles à Vervins pour accueillir la création de nouvelles entreprises



Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre
Maître d'œuvre : J.J. Hennequart, architecte DPLG

La Communauté de communes de la Thiérache du Centre est en charge de la construction de la pépinière d'entreprises du pays de Thiérache située sur la Zone d'Activité Créapole de Vervins. Celle-ci sera opérationnelle et commercialisable dans le courant du premier trimestre 2006. La surface utile est de 2 400 m² sur deux niveaux :

- Le premier étage : composé d'un espace modulable à vocation de bureaux sera réservé aux activités tertiaires.
- Le rez-de-chaussée possèdera un espace dédié aux entreprises de production.

Contact

Pascal LEYES - Tél. 03 23 06 02 38 - mel.p.leyes@aisne.cci.fr

La CCI de l'Aisne au salon INNOVACT à Reims

www.innovact.com

La 10^e édition d'Innovact a tenu ses promesses, c'est ce que s'accordent à dire participants, exposants, intervenants, et partenaires avec plus de 4 000 visiteurs.

La CCI et ses partenaires

La CCI de l'Aisne était présente sur ce salon en partenariat avec l'espace Aisne Numérique, la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin qui présentait CREATIS, la plate-forme MECATRONIQUE et l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA) qui présentait son pôle Habitat.

Les entreprises invitées

La CCI de l'Aisne avait par ailleurs amené avec elle six «jeunes pousses», porteurs de projet ou entreprises en recherche de partenaires, qui disposent chacun d'un stand :

- CLARLOG (informatique Saint Quentin)
- AZMACI (bases de données automobile Vervins)
- NTCP (casque pour sport à risque Saint Quentin)
- TECHNIST (équipementier automobile Saint Quentin)
- KRYPTOMUSIC (informatique Château Thierry)
- AXO-Vitamines (aliments pour animaux St-Quentin)

La CCI de l'Aisne renouvellera très probablement sa participation l'année prochaine en renforçant son partenariat.

Date de la prochaine édition :
mercredi 18 et jeudi 19 octobre 2006,
à Reims, Champagne Congrès.

Contact

Bruno SOCKEEL - Tél. 03.23.06.02.01 - mel : b.sockeel@aisne.cci.fr

Pôles de compétitivité : la Picardie est présente sur 3 fronts

La Picardie est directement concernée par trois des Pôles de Compétitivité lancés par le gouvernement en juillet dernier : «Industrie et Agro-Ressources» (voir CCI INFOS n° 7), «I-TRANS» et «UP-TEX». La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Picardie représente l'ensemble des CCI picardes au sein des trois dispositifs.

«INDUSTRIE ET AGRO-RESSOURCES»

Inauguré par Jacques CHIRAC en juillet dernier, le pôle de compétitivité «Industries et Agro-ressources» rassemble les centres de recherche publics et privés et les industries de la Picardie et de la Champagne-Ardenne.

Son objectif est de valoriser la production végétale (la bio-raffinerie) en incluant les bioénergies (co-génération d'électricité et de chaleur, biocarburants), les «éliciteurs» (molécules naturelles contribuant à la défense naturelle des plantes en remplacement des pesticides), les lubrifiants, les huiles et les produits des fibres (lins et chanvres).

De nouveaux débouchés non alimentaires des produits agricoles sont identifiés, en ciblant la cosmétique, les biomatériaux, les détergents, et le bioéthanol.

Cette dernière voie de développement est illustrée notamment par la construction de l'usine d'éthanol de TEREOS à Origny-Sainte-Benoite, l'industrie du sucre en Picardie s'appropriant à une grande mutation vers les biocarburants.

La gouvernance du pôle est organisée autour de six principales tâches : l'analyse de la demande des industriels, l'adaptation et la mobilisation de la ressource, l'adaptation des procédés, l'augmentation de la valeur ajoutée, l'évolution de choix techniques dans le cadre d'un développement durable et l'essaiage de nouvelles activités, par la formation et le transfert de technologies.

La CCI de l'Aisne, à la demande de la CRCI Picardie, s'est fortement impliquée dans la première citée de ces vœux, notamment dans le lancement d'une première opération sur le volet «intelligence économique», sur le thème des bio-matériaux, dont les utilisations sont possibles dans des secteurs divers et variés : plasturgie automobile, matériaux composites, alliages de polymères, chimie-cosmétique, textile,

«I-TRANS»

Le CIADT du 12 juillet 2005 a accordé le label «pôle de compétitivité à vocation mondiale» au projet «I-TRANS», spécialisé dans l'industrie ferroviaire et ses nouvelles fonctions d'intermodalité.

Le pôle regroupe actuellement, dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, une cinquantaine d'entreprises et 21 organismes de recherche et de formation. Sa stratégie est ambitieuse et vise à construire le premier pôle européen plaçant le ferroviaire au cœur des systèmes de transports innovants, avec la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de systèmes de transport.

Les thématiques retenues concernent différentes filières industrielles : ferroviaire, automobile, maritime et fluviale, logistique, et les fournisseurs de services basés sur les Technologies d'Information et de Communication (TIC).

Les travaux de recherche scientifique et technologique se concentrent sur les matériaux, les structures de véhicules, les éléments de sécurité, l'informatique embarquée et les télécommunications, l'étude des bruits et vibrations, les économies d'énergie et le développement durable. Les sciences économiques et le droit international sont aussi concernés.

La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Picardie représente les CCI picardes au sein du comité de coordination chargé de la prospection et du développement du pôle. La Chambre de l'Aisne prend en charge l'information de ses ressortissants et la mobilisation de ceux qui sont intéressés par l'un ou l'autre des thèmes retenus.



Jacques CHIRAC à Reims a confirmé la volonté de la France de développer rapidement la production de biocarburants.

«UP-TEX»

Le pôle de compétitivité «UP-TEX» est une initiative de l'Union des Industries Textiles du Nord qui vise à soutenir les entreprises textiles soumises à la concurrence internationale, en favorisant l'innovation et la recherche-développement. «UP-TEX» se fixe six objectifs stratégiques : valoriser l'innovation et la recherche-développement, assurer le transfert de savoir-faire, favoriser les liens marchés/innovation dans l'entreprise, jouer le rôle d'une «cité de réseau», assurer l'interface avec d'autres filières et pôles d'excellence régionaux, nationaux et internationaux, satisfaire, dans le domaine de l'innovation, la demande internationale par un positionnement européen du pôle.

Des entreprises textiles de l'Aisne, notamment du secteur de la broderie, souhaitent s'impliquer dans ce projet et reçoivent le soutien des services de l'Etat, des collectivités locales dont celles du Pays du Saint-Quentinois, et de structures comme la CCI de l'Aisne et l'association Textif Aisne. Des acteurs extérieurs à la Région, déjà engagés dans des démarches semblables (par exemple l'IUT de Roanne, le pôle enfants de Cholet...), devraient rejoindre le pôle.

La mise en place du comité de gouvernance du pôle a été confiée à OSEO-ANVAR, qui a demandé à la CCI de l'Aisne d'effectuer la promotion du dispositif auprès de ses ressortissants susceptibles d'être concernés.

Contact

Pascal LEYES, Directeur du service Développement des Entreprises - Tél. 03 23 06 02 38 - mel.p.leyes@aisne.cci.fr

Pose de la première pierre au Center Parcs de l'Aisne

La première pierre du Center Parcs de l'Aisne a été posée le 15 novembre dernier, par Yves DAUDIGNY, Président du Conseil Général de l'Aisne, Claude GEWERC, Président du Conseil Régional de Picardie, et Gérard BROMONT, Président Directeur Général de Pierre et Vacances. Le projet, dont tous les Aisnois ont suivi le développement, devient donc réalité, et le village devrait accueillir ses premiers vacanciers au printemps 2007.



Le groupe Pierre et Vacances compte énormément sur ce nouveau site, qui inaugure un concept nouveau d'accueil de loisirs, et qui s'appuiera sur un centre d'affaires et de rencontres. Les habitants de l'Aisne, eux, voient d'un bon œil les 700 emplois qui seront créés et les retombées économiques et touristiques dont pourraient bénéficier les entreprises du département.



Un village de vacances de 840 cottages dont voici l'un des premiers cottages rénovés.

LA SEDA EST PRETE A AFFRONTER LA CONCURRENCE

La Société d'Équipement du Département de l'Aisne qui dirige l'aménagement de nouvelles zones économiques veut développer la construction de logements.



La zone d'intérêt départemental (ZID) de l'Omois à Chateau-Thierry que gère la SEDA.

La SEDA existe depuis 1959. Société d'économie mixte (SEM) dont les actionnaires sont notamment le Conseil Général, la CCI de l'Aisne, les grandes communes de l'Aisne, ses deux communautés d'agglomération et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

La SEDA aménage des zones d'activités, des lotissements d'habitation et de nouveaux quartiers urbains (maîtrise d'ouvrages). Elle aide aussi les collectivités à réaliser leurs projets d'équipements publics ou d'aménagement du territoire.

La société emploie 16 salariés et réalise en moyenne dans l'Aisne 25 M€ d'investissement (conventions publiques d'aménagement, mandats d'études ou d'aménagement). En juin 2005, elle a emménagé à Laon dans des bureaux appartenant à l'OPAL de l'Aisne.

Leur inauguration a fourni au Président de la SEDA, Jean-Pierre BALLIGAND, l'occasion d'évoquer les objectifs à tenir en 2005 et 2006. Au programme : la réalisation de la base nautique de Monampieuville (11 M€), l'agrandissement de 50 ha de la zone d'intérêt départemental de l'Omois à Château Thierry où s'installe le groupe FM Logistic, la réalisation du parc des autoroutes à Saint-Quentin (250 ha) et le lancement de l'aménagement de la zone du Griffon (50 ha sur 150 prévus) à Laon au carrefour de l'A26 et de la RN2.

Profilier de l'expansion rémoise

«D'autres grands dossiers nous attendent : le volet logements du projet UTOPIA à Guise (valorisation du Familistère Godin), la construction de centres de secours pour le SDIS (4 par an pendant cinq ans) et les travaux d'aménagement des maisons de retraite» souligne le Président de la SEDA.

Mais la SEDA doit, dès cet automne, faire face à la concurrence. Les lois européennes l'y obligent. Elle sera en concurrence avec toutes les SEM et les sociétés privées d'équipement et d'aménagement.

«Si nous ne le faisons pas, il y aura un grand risque juridique pour les collectivités qui nous confient leurs projets» affirme son Président.

Pour l'heure, la SEDA réfléchit aux moyens de combler dans l'Aisne le déficit de logements locatifs (ou destinés à l'accession à la propriété). «Nous allons ouvrir cet automne un vaste colloque sur ce sujet, indique Jean-Pierre BALLIGAND. Notre intérêt, c'est de considérer que Reims et sa région, par exemple, veulent bâtir une grande métropole de 500 000 habitants. L'Aisne de ce côté-là a suffisamment de terrains à aménager en zones d'activités et d'habitation».